



Challenge interne ASPTT ANNECY Athlétisme Saison 2013/2014

Objectif :

Ce challenge a pour but de promouvoir l'Asptt Annecy Athlétisme par deux actions distinctes qui devront impérativement être respectées par chaque participant(e)s pour pouvoir être classé(e)s :

1. S'inscrire à une compétition sous le nom du club.
2. Porter le maillot club lors de cette compétition.

Règlement :

Ce challenge est ouvert à tout les licencié(e)s du club et se déroule du 01/09/2013 au 31/08/14.

Les compétitions retenues sont celles figurant dans le calendrier 2013 et 2014 des courses hors stade.

La remise des prix aura lieu lors de l'assemblée générale du mois de Septembre 2014.

La dotation sera fournie par notre partenaire Technicien du Sport et par le club.

(Récompenses à tout les participant(e)s).

Si un participant effectue deux courses sur le même week-end, alors seule la course lui rapportant le plus de points sera comptabilisée.

Afin de ne pas pénaliser les bénévoles de la Grimpée du Semnoz et du Trail Blanc, les courses effectuées le 25 Janvier 2014 et le 18 Mai 2014 ne seront pas comptabilisées.

Barème :

10 points par course quelque soit le classement

Plus

10 points par course pour le 1^{er} de l'Asptt ; 9 pour le 2^{ème} ; 8 pour le 3^{ème} ; 7 pour le 4^{ème} ; 6 pour le 5^{ème} ; 5 pour le 6^{ème} ; 4 pour le 7^{ème} ; 3 pour le 8^{ème} ; 2 pour le 9^{ème} ; 1 pour tout les autres.

Un coefficient de 1.5 sera appliqué à partir du semi marathon.

Un coefficient de 2 sera appliqué à partir du marathon.

En cas d'égalité en fin de challenge, la différence se fera :

1. Par le nombre de courses disputées.
2. Par le kilométrage effectué.

Alors bonne courses à toutes et à tous, dans un bon état d'esprit de camaraderie,
ce n'est qu'un jeu !!